



CAHIER DES CHARGES ***ORGANISATION DES COMPÉTITIONS*** ***REGIONALES***

CENTRE-VAL DE LOIRE

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	ADMINISTRATIF	3
1)	CANDIDATURE	3
2)	DOSSIER CLUB.....	3
3)	ENGAGEMENTS.....	3
4)	DROITS D'ENTRÉE	3
5)	RÉCOMPENSES.....	3
6)	GESTION ADMINISTRATIVE	4
7)	INFORMATIQUE/SCOREGYM/AFFICHAGE DES NOTES EN TEMPS REEL.....	4
8)	PRISE EN CHARGE PAR LE COMITE REGIONAL	4
9)	PRISE EN CHARGE PAR LE COL	4
10)	SECTEUR MÉDICAL	4
11)	COMMUNICATION ET SPONSORS	5
12)	PRESSE / RADIO	5
13)	INVITATIONS OFFICIELLES.....	5
14)	PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL	5
15)	SITE INTERNET DE LA FFG ET DU COMITÉ RÉGIONAL.....	6
16)	PROMOTION DU CLUB ET DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES	6
17)	CHARTRE GRAPHIQUE	6
18)	AFFICHES, TRACTS	6
19)	SACEM.....	6
20)	SÉCURITÉ - ASSURANCE	6
III.	TECHNIQUE	7
1)	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	7
2)	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	9
3)	GYMNASTIQUE AEROBIC	10
4)	TRAMPOLINE	11
5)	GYMNASTIQUE ACROBATIQUE.....	12
6)	TEAM GYM.....	13

I. INTRODUCTION

Ce cahier des charges a pour objectif de déterminer les règles nécessaires à l'organisation d'une compétition régionale en région Centre-Val de Loire.

Il définit la répartition des responsabilités techniques et administratives entre le Comité Régional et le COL.

La responsabilité de la compétition incombe au Comité Régional, qui en confie l'organisation à l'un de ses clubs, sous la maîtrise d'œuvre du Comité Régional. Celui-ci vérifie que l'ensemble des dispositions prévues dans le présent cahier des charges soit respecté.

II. ADMINISTRATIF

1) CANDIDATURE

Le choix du club est réalisé chaque année suivant un appel à candidature établi par le Comité Régional. Les clubs doivent adresser leur candidature en renseignant le formulaire drive prévu à cet effet (reçu par mail ou lien disponible sur le site www.gymnastique-centre.fr) dans les délais impartis.

Après avis des commissions techniques des disciplines concernées, le Comité Directeur du Comité Régional désigne le club organisateur parmi les candidats.

2) DOSSIER CLUB

Un mois avant la manifestation, le club organisateur construit le dossier club à partir du dossier type (en téléchargement sur le site www.gymnastique-centre.fr) comprenant les éléments nécessaires au bon déroulement de la compétition. Le club organisateur envoie ce dossier sous format Word pour relecture à Josiane PIOFFET et à la Déléguée Technique Régionale (j.pioffet@orange.fr + mail DTG). Elles transmettent ensuite au Comité Régional pour diffusion.

Il revient à la Commission Technique Régionale de la discipline (C.T.R) en lien avec le club organisateur, et si besoin en concertation avec le Coordonnateur de l'ETR, de fixer l'organigramme. Le responsable des juges établira la composition du jury.

Le Comité Régional assure la diffusion du dossier club, de l'organigramme et de la composition du jury aux clubs engagés.

3) ENGAGEMENTS

Les tarifs des droits d'engagement sont déterminés chaque année, en début de saison, par le Comité Régional.

Pour toutes les compétitions régionales, les engagements seront à régler au Comité Régional (par virement bancaire ou e-paiement) 10 jours minimum avant la compétition. Aucun règlement ne sera accepté sur le lieu de la compétition.

A l'issue de la compétition, le Comité Régional Centre-Val de Loire de Gymnastique restituera 20% des droits d'engagement au COL.

4) DROITS D'ENTRÉE

Lors des compétitions régionales, les spectateurs doivent s'acquitter d'un droit d'entrée maximal qui s'élève à 8€. Tarif préférentiel accordé aux licenciés et gratuité aux enfants de moins de 12 ans.

5) RÉCOMPENSES

Les récompenses seront fournies, en partie, par le Comité Régional : 1 médaille d'or – 1 médaille d'argent – 1 médaille de bronze / gymnaste / catégorie.

Les coupes (ou trophées) sont à la charge du COL : Une coupe aux 3 premiers pour les compétitions ensembles et par équipe, et une coupe plus modeste aux 3 premiers pour les compétitions individuelles.

Il serait **souhaitable** que le COL récompense 1/3 des gymnastes ou des équipes engagées.

Une table sera prévue à cet effet.

Les récompenses seront remises prioritairement aux gymnastes par les personnes suivantes :

- Les personnalités représentant la commune et/ou de l'intercommunalité, le conseil départemental et/ou régional, le CDOS et/ou CROS, les sponsors présents
- Les membres élus administratifs et techniques du Comité Régional Centre-Val de Loire de Gymnastique pour les récompenses fournies par celui-ci.

6) GESTION ADMINISTRATIVE (secrétariat)

Le COL assure l'édition des feuilles d'atelier/de jugement et la gestion informatique durant la compétition.

7) INFORMATIQUE/SCOREGYM/AFFICHAGE DES NOTES EN TEMPS REEL

La saisie des notes est réalisée par un responsable informatique membre du COL.

Pour rappel, la gestion informatique nécessite impérativement la mise à jour du logiciel compétitif fédéral. Les mises à jour du logiciel étant régulières, tout club organisateur s'engage à participer à une formation proposée par le Comité Régional sur l'utilisation du logiciel compétition. Si tel n'est pas le cas, il devra faire appel à une ressource extérieure ayant été formée.

Le responsable informatique du COL est chargé du transfert de la sauvegarde des résultats à la FFG et au Comité Régional (dès la fin de la compétition) à l'adresse suivante : informatique.cr24@orange.fr

Durant cette année de transition, un responsable informatique régional sera présent sur l'ensemble des compétitions, il ne peut pas substituer au membre du COL responsable de l'informatique.

Le responsable informatique régional sera présent pour assurer la diffusion des résultats en temps réel, il apportera le matériel nécessaire à cela (ordinateur + matériel projection à la charge du comité régional).

8) PRISE EN CHARGE PAR LE COMITE REGIONAL

Le Comité Régional prend à sa charge les déplacements (0,30€/km + péages sur justificatif), le repas chaud du soir (organisé par le COL : max 18€), l'hébergement en chambre double (organisé par le COL : max 60€/nuit pdj inclus), des personnes suivantes convoquées par le Comité Régional : gestionnaire de la compétition (responsable technique), directeur de la compétition, responsable des juges par discipline, responsable des récompenses, responsable micro, délégué fédéral, responsable informatique régional, juges arbitres convoqués, responsable PAS et personnel médical.

9) PRISE EN CHARGE PAR LE COL

Le COL prend en charge le(s) repas du midi des personnes citées ci-dessus. Afin d'éviter les déplacements, il est préférable, dans la mesure du possible, que celui-ci se déroule sur place dans une salle annexe à la compétition.

Le COL doit prévoir une collation (boisson + encas) par séquence de 4h00.

10) SECTEUR MÉDICAL

La responsabilité de l'organisation médicale incombe au club organisateur.

Il devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'assistance médicale durant toute la compétition (à partir des échauffements). Il est de sa responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité des gymnastes à tout moment.

Le COL doit informer, préalablement à la compétition, les autorités et structures médicales locales (SDIS, SAMU, Hôpitaux/Cliniques/sécurité civile...) du déroulement de la compétition, du nombre de personnes attendues, éventuellement de leur qualité et d'éventuels risques propres au type de compétition et à la discipline.

Le COL doit disposer, sur les lieux de la compétition :

- d'un espace aménagé et réservé permettant d'accueillir les blessés, avec la possibilité de fabriquer et de conserver de la glace ;
- de matériel de secours permettant d'assurer les premiers soins ;

- d'un ou de défibrillateur(s) cardiaque(s) automatique(s) externe(s) situé(s) à accès rapide du public et des participants ;
- d'un moyen de communication permettant d'alerter rapidement les services de secours (article R. 322-4 du code du sport) ;
- d'une liste à disposition et à vue permanente des organisateurs de plusieurs services (pompiers, SAMU...) permettant le transport organisé et adapté du blessé dans les conditions les plus rapides.

Le COL devra ainsi étudier au préalable les moyens de secours les plus performants et le meilleur cheminement pour pouvoir accéder rapidement au lieu de la compétition et au blessé.

L'organisation doit prévoir :

- l'intervention aussi bien au niveau du public qu'au niveau des compétiteurs et du personnel d'encadrement,
- éventuellement une présence de personnel paramédical (kinésithérapeute, secouristes),
- les liaisons avec les services d'urgence (SAMU-SMUR etc.) et les services d'accueil hospitalier,
- un local fermé (type infirmerie) pour les éventuels contrôles antidopage.

Le médecin et son équipe doivent se munir de leur équipement (soins pour tous et soins adaptés à la pathologie du gymnaste). La prise en charge de ce matériel n'incombe pas au Comité Régional.

Le COL doit prévoir un local en permanence, fermé à clé et interdit à toute personne (sauf personnel médical agréé), préservant l'intimité des gymnastes pour d'éventuels contrôles anti-dopage.

11) COMMUNICATION ET SPONSORS

Le club organisateur doit s'engager à accueillir dans de bonnes conditions les sponsors officiels de la FFG /du Comité Régional lors des compétitions régionales. Ainsi, un espace gratuit devra être proposé à cet effet.

Cependant, le club peut avoir d'autres partenaires à condition de ne pas être en concurrence. Le COL devra soumettre au Comité Régional les propositions des partenaires pour approbation.

Les supports de communication (Comité Régional et partenaires) seront apportés par un membre du Comité Régional sur le lieu de la compétition. Des espaces doivent être réservés pour permettre une bonne visibilité.

12) PRESSE / RADIO

Un correspondant presse local est désigné par le COL pour assurer la promotion de la compétition. Le dossier de presse sera réalisé par le COL. Il sera envoyé trois semaines avant la compétition.

Le COL pourra établir des contacts avec des stations locales de radio en vue d'un accord sur la couverture promotionnelle de l'événement.

13) INVITATIONS OFFICIELLES

Le COL invitera les personnalités locales et départementales (Maire, Direction Départementale Jeunesse et Sport, Conseillers départementaux, Président d'Honneur du Comité départemental, sponsors ...).

Le Comité Régional se charge de convier les personnalités régionales.

Les invitations préciseront à minima : l'adresse du gymnase et les horaires de remise des récompenses.

14) PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Des photographes professionnels proposent aux organisateurs des compétitions régionales de la Fédération Française de Gymnastique, une collaboration portant sur la vente de photographies aux participants.

Cette action, qui n'est pas dénuée d'intérêt, doit se situer dans le respect du droit à l'image des personnes et du présent cahier des charges. Conséquemment, nous attirons votre attention sur la responsabilité de l'organisateur vis-à-vis des questions relatives à l'exploitation de l'image des gymnastes, en dehors du cadre du droit à l'information qui ne concerne que les photographes de presse accrédités.

Si vous avez choisi de mener cette opération, nous vous invitons vivement à établir une convention réglant les différents aspects de cette collaboration et à la soumettre à l'approbation du Comité Régional.

15) SITE INTERNET DE LA FFG (www.ffgym.com) ET DU COMITÉ RÉGIONAL (www.gymnastique-centre.fr)

Les informations relatives à une compétition régionale seront consultables à partir du site internet du Comité Régional un mois avant la compétition dans la mesure où toutes les informations auront été fournies.

Le COL peut informer la presse locale et les clubs FFG que tous les résultats de la compétition régionale seront en ligne sur le site internet www.ffgym.com, dans la rubrique « Palmarès/Classement », ainsi que dans la page détaillant l'événement dans la rubrique « Actualité/Calendrier ».

16) PROMOTION DU CLUB ET DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Le COL organisera, en accord avec le Comité Régional, des démonstrations gymniques ou productions spéciales qui permettront de promouvoir les activités gymniques de la FFG, à l'occasion des attentes de palmarès.

Le COL prévoira un espace dédié à la mise en place d'un stand permettant la promotion des métiers de la gymnastique (les supports de communication seront apportés et installés par un membre du Comité Régional). Il est important de prévoir une prise électrique proche ou une rallonge. Le COL s'assurera de la surveillance du stand tout au long de la compétition.

17) CHARTE GRAPHIQUE

Le COL s'engage à respecter la charte graphique établie par la FFG. Elle est disponible dans la partie extranet du portail www.ffgym.com, rubrique base documentaire, technique et sportif. <http://www.charteffgym.fr/>

18) AFFICHES, TRACTS

Les éditions sont à l'initiative et à la charge du COL. Toute édition "ou objet promotionnel" que le COL réalisera en complément pour la promotion de la compétition devra porter obligatoirement le logo du CR24 et de ses partenaires.

19) SACEM

Le club organisateur devra se conformer au protocole national FFG/SACEM (disponible sur site internet FFG) et aux avenants annuels. Cette déclaration incombe au club organisateur.

20) SÉCURITÉ - ASSURANCE

Le club doit s'assurer d'être couvert par l'assurance Responsabilité Civile pour tout incident pouvant subvenir aux bénévoles.

Le matériel de prêt ou de location (plateau gymnique, info...) doit être assuré et le club doit veiller à faire les demandes pour l'organisation de manifestation (buvette, restauration, etc..).

Le Comité Régional n'est pas responsable des accidents, vols ou autres dégradations.

L'assurance fédérale dont bénéficie le COL, comme structure affiliée ou déconcentrée de la FFG, contient cette garantie. Une assurance complémentaire n'est donc pas à souscrire.

Assurance des bénévoles (http://www.ffgym.com/ffgym/clubs/s_assurer)

- Les bénévoles non licenciés : ils sont couverts par l'assurance Responsabilité Civile du COL. Ils ne bénéficient pas de l'assurance atteinte corporelle. Cette assurance est à souscrire par le COL s'il le souhaite à l'occasion de la manifestation.
- Les bénévoles licenciés : ils bénéficient des garanties d'assurance attachées à la licence (responsabilité civile et atteinte corporelle). Une assurance complémentaire n'est donc pas à souscrire.

Assurance du personnel médical

La FFG prend en charge l'assurance Responsabilité Civile professionnelle des médecins, masseur-kinésithérapeutes, médecins-ostéopathes et masseur-kinésithérapeutes-ostéopathes intervenant lors des compétitions si ces personnes sont licenciées à la FFG (si tel n'est pas le cas, ces personnes devront être licenciées par le COL auprès du Comité Régional).

III. TECHNIQUE

Ce document a pour objectif d'aider les clubs organisateurs de compétition.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de la discipline au niveau régional.

Discipline	Prénom NOM	Mail
GAM	<i>Yohann LE FRIEC</i>	yohann.lefrie@gmail.com
GAF	<i>Anthony MENAGE</i>	tonymenage@gmail.com
GR	<i>Aurélie ROUGERON</i> <i>Sabine BARBIER</i>	ludovic.ysmal@wanadoo.fr sabine.barbier3@wanadoo.fr
TR	<i>Christian MET</i>	christian.met@sfr.fr
TEAMGYM	<i>Corentin PETUSSEAU</i>	corentin.petusseau@gmail.com
AER	<i>Julie PINSON</i>	julie.jallerat@gmail.com

Listing valable jusqu'aux élections du Comité Régional en 2020**1) GYMNASTIQUE RYTHMIQUE****Besoins matériels****Salle de compétition**

- Tribunes : 500 places (individuelles) / 800 places (ensembles)
- Salle de compétition : 44mx24m avec une hauteur de plafond de 8m, libre de tout obstacle (panneaux de basket, câbles, etc ...)
- 1 praticable 14x14m GR avec zone de sécurité délimitée (1mètre) autour du plateau de compétition
- une estrade (hauteur entre 20 et 40 cm) avec tables + chaises pour 14 personnes : « jury 1 »
- tables et chaises pour 14 personnes (« jury 2 » devant l'estrade) + table et chaises pour 2 secrétaires et responsable du jury + 2 chaises pour juges de lignes
- tables, chaises, imprimante (accès à photocopieuse souhaité) et prises pour secrétariat informatique

- tables + chaises pour direction, sono et micro
- Prévoir des chaises pour les estafettes
- micro filaire + sans fil, sono avec ordinateur compatible avec DJGYM et câble adapté pour connexion à l'ampli. En cas de problème avec la playlist de compétition il doit permettre de lire un CD ou une clé USB (musique de substitution)
- podium (adapter pour les ensembles) pour le palmarès
- petit matériel : agrafeuses, adhésif, papier, 2 chronomètres, ...
- ordinateur et imprimante pour les palmarès

Plateau de pré-compétition (adaptation possible, à voir avec représentante GR du Comité Régional)

- Dans la salle de compétition ou dans une autre salle : avec une hauteur de 8m et un espace minimum de 14m x 14m
- 1 praticable de 14m x 14m
- si la zone d'échauffement est prévue dans la salle de compétition, prévoir une séparation efficace pour éviter le passage des engins sur l'aire de compétition.

Zone d'échauffement engin (adaptation possible, à voir avec représentante GR du Comité Régional)

- 1 ou 2 salles selon les dimensions de celles-ci et le nombre de compétiteurs (surface totale 40mx20m)
- hauteur de 7 à 8 m nécessaire dans une partie au moins équivalente à 6x13m
- 1 moquette se rapprochant le plus possible de celle de compétition / 2 moquettes pour les ensembles
- si la zone d'échauffement est prévue dans la salle de compétition, prévoir une séparation efficace pour éviter le passage des engins sur l'aire de compétition.

Zone d'échauffement corporel (adaptation possible, à voir avec représentante GR du Comité Régional)

1 ou 2 salles (peut être dans la même salle que la zone d'échauffement engin)

Pas de minimum pour la hauteur de plafond

Salles annexes

- salle de réunion des juges : 30 à 50 personnes
- secteur médical et contrôle antidopage
- salle pour passer les tests physiques CF (30mx15m minimum) : *pour le matériel nécessaire prenez impérativement contact avec la responsable du P.A.S. (Parcours d'Accession Sportif)*

Vestiaires en nombre suffisant selon effectifs des participants

Personnes ressources GR

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
Gestionnaire du matériel	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Responsable du contrôle des engins (1 à 2 personnes) (balance, gabarits, normes d'engins / brochure GR ...)	Responsable des juges (prévoit les fiches de jugement, établit le jury, désigne les juges convoqués)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable récompenses
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable micro

Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	Délégué fédéral
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Juges arbitres convoqués
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Directeur de la compétition + Contrôle licences
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Responsable PAS

2) GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Besoins matériels

- Tribunes : entre 250 et 600 places selon l'importance de la compétition.
- Salle de compétition : Plateau spécifique : 40X20 minimum.
- Salle d'échauffement articulaire : à proximité de la salle de compétition (14x14m minimum).
- Salles annexes : 3 minimum : réunions de juges GAM / réunion juges GAF / repas des officiels
- Vestiaires hommes / femmes distincts si compétition mixte
- ordinateur et imprimante pour les palmarès
- petit matériel : agrafeuses, adhésif, papier, 2 chronomètres, sonnette pour la poutre ...

Personnes ressources GAM

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Délégué fédéral
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Juges arbitres convoqués
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Gestionnaire du plateau (si plateau gymnova)
Gestionnaire du plateau (si appartenant au COL)	Directeur de la compétition + Contrôle licences
	Responsable PAS

Personnes ressources GAF

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)

Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Délégué fédéral
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Juges arbitres convoqués
Gestionnaire du plateau (si appartenant au COL)	Gestionnaire du plateau (si plateau gymnova)
Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	Directeur de la compétition + Contrôle licences
	Responsable PAS

3) GYMNASTIQUE AEROBIC

Besoins matériels

Salle de compétition

- Tribunes 250 places minimum
- 1 praticable spécifique de gymnastique aérobic
- Surface lisse (parquet, synthétique) de 10x10m.
- Gaffeur pour la délimitation des surfaces de compétition à apposer sur le praticable de gymnastique aérobic (largeur et couleur en accord avec la réglementation nationale)
- Matériel juges :
 - o Chronomètres pour les juges arbitres
 - o Tables + chaises sur la longueur d'un côté du praticable + 2chaises pour les juges de ligne
 - o 3 tables + 6 chaises pour la table de direction et le secrétariat informatique
- Sonorisation :
 - o Fourniture d'un ensemble de sonorisation avec double lecteurs C.D suffisamment puissant pour la salle, qui puisse si possible être entendu dans la salle annexe d'échauffement.
 - o Une sonorisation de rechange
 - o 1 table et 2 chaises
 - o Micro H.F. pour la Direction de plateau
 - o Ordinateur branché sur système de sonorisation afin de diffuser les musiques numériques via une « Playlist » dans le cas où les musiques sont gérées via l'informatique
- ordinateur et imprimante pour les palmarès

Salles d'échauffement

- Une salle d'échauffement général / sans musique
- Une salle d'échauffement avec musique (Ordinateur branché sur système de sonorisation afin de diffuser les musiques numériques via une « Playlist » dans le cas où les musiques sont gérées via l'informatique) avec les délimitations des surfaces de compétition au sol.
- Mettre à disposition quelques tapis de réception pour les catégories fédérales et nationales

Personnes ressources AEROBIC

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges (prévoit les fiches de jugement, établit le jury, désigne les juges convoqués)
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Délégué fédéral
Liaison entre juges et secrétariat(1 estafette/agrès ou engin)	Juges arbitres convoqués
Gestionnaire du matériel	Directeur de la compétition + Contrôle des licences

4) TRAMPOLINE**Besoins matériels****Salle de compétition**

- Machine à temps de vol : location éventuelle à prévoir (selon les catégories)
- Tribunes 250 places minimum
- Hauteur 8 à 10m
- Panneaux de note
- Matériel permettant la délimitation du plateau de compétition
- ordinateur et imprimante pour les palmarès

NATIONAL ET ELITE

- 1 trampoline de type Grand Master par jury équipés de 5x4 ou 4x4
- 2 banquettes de sécurité fixées au cadre par trampoline
- 2 tapis spécifiques biseautés sur chaque trampoline
- Des tapis de 20 cm d'épaisseur ou bande gonflable (type air floor) recouverts de tapis fin de 5 cm d'épaisseur.
- 1 tapis de parade par trampoline soit 2 tapis de parade par jury
- 2 tapis de type DIMA disposés au sol à chaque extrémité de chaque trampoline
- Tapis de sol disposés tout autour de chaque trampoline de manière à établir un périmètre de sécurité continu (ce système devra faire également le tour des tapis posés au sol à chaque extrémité)
- Un seul tapis de parade par jury est nécessaire.
- La distance entre le premier trampoline et le jury doit être comprise entre 3 m et 5 m.
- Une estrade pour les juges, d'une hauteur maximale de 1m, faisant face aux trampolines. Cette estrade devra être équivalente en dimensions à la longueur occupée par les trampolines (soit, en moyenne, environ 20 à 25 m)
- La distance entre 2 trampolines d'un même jury doit être comprise entre 2 m et 3 m.

- Des ressorts de rechange devront être prévus en nombre suffisant (5 à 10 pour un week-end complet)
- Pour les autres points, respecter les critères définis pour le niveau « Fédéral et National »

FEDERAL

- Possibilité de n'utiliser qu'un seul trampoline par jury. Les trampolines peuvent être équipés de toiles 6x6
- Le ou les trampolines peuvent être des trampolines en fosse
- 2 tapis placés au bout du trampoline, sur la banquette. Il n'est pas nécessaire d'utiliser des tapis spécifiques biseautés
- Pour les autres points, respecter les critères définis pour le niveau « Fédéral et National »
- L'estrade n'est pas nécessaire : des tables et chaises devront être placées sur la longueur du trampoline, à une distance d'environ 5 m du premier trampoline.

Salle d'échauffement

- Une salle pour l'échauffement articulaire

Salles annexes

- Une salle pour la réunion de juge

Personnes ressources Trampoline

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges (prévoit les fiches de jugement, établit le jury, désigne les juges convoqués)
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Délégué fédéral
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Juges arbitres convoqués
Gestionnaire du matériel	Directeur de la compétition + Contrôle des licences
Pareurs (1 à 4 par jury selon la catégorie)	

5) GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Besoins matériels

- Tribunes 250 places minimum
- Plateau compétition : 1 praticable 12 x 12
- Une salle d'échauffement est à prévoir avec musique
- ordinateur et imprimante pour les palmarès

Personnes ressources GAc

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
Responsable informatique	Responsable informatique régional Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges (prévoit les fiches de jugement, établit le jury, désigne les juges convoqués)
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Délégué fédéral
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Juges arbitres convoqués
Gestionnaire du matériel	Directeur de la compétition + Contrôle des licences
Contrôle des licences (1 à 2 personnes)	

6) TEAM GYM**Besoins matériels****Salle de compétition**

- Tribunes 250 places minimum.
- ordinateur et imprimante pour les palmarès

SOL : 1 praticable dynamique (ou pas : seulement mousse et moquette) de 12m sur 12m

TUMBLING :

- 1 piste d'acrobatie dynamique (ou gonflable) d'au moins 15m (longueur) / 2m (largeur) / 0.2m (hauteur) + 6 mètres de prise d'élan (dynamique ou pas) : location éventuelle à prévoir.
- 3 tapis de réception : 6 m x 2,4 m x 0,2 m (2 tapis bout à bout) sur lequel on place un sur-tapis de 4m x 2m x 0,1 m
- 4 mètres sur 30cm de tapis de réception (possibilité pleyels) X 2

MINI-TRAMPOLINE :

- 1 table de saut (1,35m)
- 2 mini-trampolines
- tapis de réception (6 m x 2,4 m x 0,4 m + sur-tapis de 4 m x 2 m x 0,1 m) X2
- 2 pistes d'élan de 22 m à 25 m

Salle d'échauffement

- Un espace pour l'échauffement articulaire (tapis type sarneige)
- Un praticable ou une surface de tapis type sarneige de 12x12m et une sono pour passage en musique en salle d'échauffement

Salles annexes

- Une salle pour la réunion de juge (environ 25 personnes) avec possibilité de projection (mur ou écran)

Vestiaires en nombre suffisant selon effectifs des participants avec distinction homme – femme si cela est possible.

Personnes ressources TEAM GYM

A la charge du COL	A la charge du Comité Régional
Contrôle des licences (2 personnes)	Responsable informatique régional
Responsable informatique	Gestionnaire de la compétition (responsable technique, garant du respect d'un comportement correct des entraîneurs et des gymnastes)
Secrétariat (3 à 4 personnes)	Responsable des juges (prévoit les fiches de jugement, établit le jury, désigne les juges convoqués)
Gestion des salles d'échauffement (en fonction du nombre d'aires d'échauffement) : application du planning d'échauffement	Responsable récompenses
Responsable sonorisation (1 à 2 personnes)	Responsable micro
Accueil des clubs (1 à 2 personnes) (accréditations, dossiers clubs ...)	Délégué fédéral
Liaison entre juges et secrétariat (1 estafette par agrès ou engin)	Juges arbitres convoqués
Gestionnaire du matériel	Directeur de la compétition + Contrôle des licences

ANNEXE

COMPOSITION D'UN KIT DE COMMUNICATION

Le Comité Régional (Directeur de compétition/Délégué Fédéral) a la responsabilité d'apporter et d'installer sur le lieu de la compétition les récompenses et le kit détaillé ci-dessous avant le début de la compétition.

**2 bannières ovales Comité Régional
Centre-Val de Loire de Gymnastique**



1 banderole FFG



**2 kakémonos Comité Régional Centre-Val
de Loire de Gymnastique**



**1 flamme Comité Régional Centre-Val de
Loire de Gymnastique**



**1 banderole Conseil Régional Centre-Val
de Loire**

**1 banderole Comité Régional Centre-Val
de Loire de Gymnastique**

20 Nappes (dimensions)

- Longueur 2m
- Largeur 1,20m
- Hauteur (logo FFgym) 0,80m

1 totem + 1 rallonge